

Pour vous, marcheurs du circuit 29 km, cette 20<sup>ième</sup> édition démarre au lieu-dit La Terrasse sur la commune de Thouarsais Bouill-droux. Toute la partie « haute » de cette commune est occupée par des bois de châtaigniers ou de chênes, sillonnés par d'agréables sentiers. Vous traversez ainsi la propriété de La Largère, occupée par un « ESAT » où vit et travaille une cinquantaine de personnes en situation de handicap.

Vous visitez ensuite le « communal Joubert » (classé ZNIEFF) puis le « communal de La Boursaudière » partiellement occupé par l'étang communal de Thouarsais. Si la région vous plait, revenez-y à l'occasion de la randonnée du « Collectif des Noues » le 10 juin prochain.

Encore quelques kilomètres de route ou chemin pour rejoindre « Pont Chevrette » où vous pourrez vous restaurer.

Nous pénétrons là dans les « Grands Bois » de St Hilaire (du Bois, évidemment). Les sentiers y sont nombreux, profitez-en. La traversée se termine à l'étang des Brélézières. La suite est moins agréable car les chemins ont disparu de cette zone agricole.

Mais très vite on atteint le vignoble de La Barbinière. Le domaine a été créé en 1978 par Philippe Orion sur des terres de longue tradition viticole. La propriété est désormais gérée par ses fils Vincent et Alban. Le terroir s'est vu attribué, en 2011, le label « AOC Fiefs Vendéens » et adopte depuis quelques années les méthodes de culture bio. Le chai vous accueillera pour un ravitaillement. Le bourg de St Philbert, avec son clocher visible de loin, vous attend maintenant.

C'est là que démarre le nouveau « sentier de St Philbert » qui va vous faire descendre, le plus souvent à travers bois, jusqu'à la vallée du Lay. Un dernier ravitaillement et la marche repart pour aller traverser la rivière à « La Nouette » (ancien moulin) sur un passage récemment créé par la communauté des communes du Pays de Chantonnay. Jetez un coup d'œil au passage sur les ruines de l'ancien moulin et les quelques vieilles maisons attenantes.

La montée suivante sera rude mais l'ombre du bois du Châtelier vous protégera de la chaleur; (re)descendez ensuite dans le vallon de La Mozée et (re!!!)montez vers la ferme de La Filtière.

Rejoignez Le Temple sans vous faire prier. Chantonnay est là, à 2 pas (ou un peu plus).